

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Objets pouvant être dispensés d'enquête publique (RATC 72d)

AVIS D'ENQUETE

Référence communale : _____

Données géographiques

Année de construction (*): 2023

- 1 Commune : Genolier
2 Lieu-dit et/ou adresse (*): CH. CHAMP-DES-PIERRES 1A
3 Coordonnées géographiques : _____
4 N° parcelle(s) (*): 579
5 N° ECA : _____
6 Note de recensement architectural : _____

- 7 Acteurs Propriétaire Promettant acquéreur Bénéficiaire d'un droit distinct
Nom, prénom, raison sociale : RYTZ, AURELIE
Adresse : CH. CHAMP-DES-PIERRES Tél. : 079.200.33.10
N° postal : 1232 Localité : GENOLIER e-mail : AURELIE.RYTZ@VLAUR.CH
 Propriétaire Promettant acquéreur Bénéficiaire d'un droit distinct
Nom, prénom, raison sociale : _____
Adresse : _____ Tél. : _____
N° postal : _____ Localité : _____ e-mail : _____

- 8 Auteurs des plans (*) Architecte Ingénieur
Nom, prénom, raison sociale : BONGARD JACQUES, BERNARDI & BONGARD ARCHITECTES
Adresse : CH. CHAMP POURY 4 Tél. : 022 366 86 66 SA.
N° postal : 1272 Localité : GENOLIER e-mail : architecture@bernardi-bongard.ch

- 9 Nature des travaux principale (*) – une seule coche possible
 Adjonction Agrandissement Nouvelle destination des locaux
 Construction nouvelle Démolition partielle Démolition totale
 Rénovation totale Transformation

10 Description de l'ouvrage (*): AJOUT D'UNE EXTENSION DE GARAGE

11 Demande de dérogation (à quel article avec mention du motif et de la base légale d'octroi) :
Art. 21. al. 2 RPE - Conforme au RPA en cas d'approbation

Estimation des travaux : Fr. 30'000.-

Signatures : Propriétaire(s) : [Signature] Auteur des plans : [Signature]

La consultation publique de 10 jours est ouverte du 30/04/2026 au 9/05/2026